



À l'attention de la candidate ou le candidat de la circonscription

En tant que citoyen de la circonscription
et usager du transport collectif, je me permets de vous écrire aujourd'hui pour
vous faire part de mes préoccupations en matière de mobilité durable dans le
contexte de l'actuelle campagne électorale.

La crise de la COVID-19 a eu des impacts considérables sur les habitudes de
déplacement de tous, ce qui a causé une chute importante de l'achalandage
de même que des pertes de revenu substantielles pour les transporteurs. Dans
ce contexte, je vous demande de prendre des engagements clairs et forts en
faveur du transport collectif et de la mobilité durable.

Les enjeux environnementaux et sociaux actuels liés à la mobilité ont des
impacts directs sur notre qualité de vie. Il est donc de votre devoir, en tant que
candidat, de mettre le développement des services de transports collectifs au
cœur de vos priorités et de militer pour que votre parti s'engage en faveur du
développement des transports collectifs. C'est pourquoi je vous demande de
vous engager en faveur des dix demandes électorales de Trajectoire Québec :

**1- Instaurer un financement fédéral prévisible et permanent consacré à
l'exploitation du transport collectif.**

**2- Maintenir et accélérer les investissements dans les infrastructures de
transport collectif.**

**3- Respecter l'échéancier prévu pour la réalisation du projet de train à
grande fréquence (TGF) de VIA Rail entre Québec et Toronto et lancer l'appel
d'offres dès l'automne 2021.**

4- S'assurer de l'intermodalité des nouveaux projets de transport collectif en favorisant le prolongement du REM jusqu'à la gare Dorval et en prévoyant dès maintenant une connexion entre le TGF et le futur tramway de la Ville de Québec.

5- Ramener les niveaux de service du transport ferroviaire au niveau d'avant la pandémie.

6- Développer davantage le transport ferroviaire régional de passagers notamment avec les projets de train Montréal-Sherbrooke et de train de la Gaspésie.

7- Autoriser le financement pour le projet de tramway de la Société de transport de l'Outaouais (STO) entre Aylmer et Ottawa.

8- Offrir du logement abordable à proximité des services de transport collectif.

9- Réinstaurer le crédit d'impôt de 15 % pour les laissez-passer de transport en commun.

10- Ne PAS accorder de financement fédéral au projet de troisième lien du gouvernement du Québec.

En terminant, je souhaite vous rappeler que les sommes dédiées aux transports en commun doivent être considérées comme des investissements et non comme des dépenses.

Cordialement,